Image not found or type unknown

SORTIE INDIVISION SUCCESSORALE

Par **Foldesbetes**, le **30/04/2016** à **21:25**

Bonjour,
Je suis en co-indivision successorale avec une soeur pour un bien hérité de nos parents décédés.
Ma soeur m'a fait savoir qu'elle souhaitait sortir de l'indivision et me propose un partage amiable par l'intermédiaire de son avocat. J'ai répondu favorablement à sa demande en acceptant ses conditions. Peut-elle revenir sur cette démarche tant qu'elle n'à pas été finalisée et formalisée par le notaire ? Si oui qu'elles pourraient en être les raisons ? Merci d'avance de bien vouloir m'apporter des réponses.
Cordialement.

Par **Foldesbetes**, le **01/05/2016** à **02:04**

Merci @chepler pour votre conseil mais celui-ci ne répond pas du tout à ma question.....

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés